



Rentrée 2016

**ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL,
ABROGATION DE LA RÉFORME TERRITORIALE,
DÉFENSE DU TEMPS DE TRAVAIL**

LES CADRES À L'OFFENSIVE !

Réunie en Commission Exécutive, l'Union Fédérale Ingénieurs Cadres Techniciens entend s'adresser à l'ensemble de ses syndicats, sections et affiliés pour porter ses exigences revendicatives en cette rentrée de septembre 2016.

Nous ne tournons ni la page du combat contre la loi Travail et ni celles de toutes les mobilisations de ces dernières années pour la défense du statut, de nos droits et garanties collectives, pour l'abrogation de la réforme territoriale.

Plus que jamais : Abrogation de la loi Travail

Pendant plus de 4 mois, lycéens, étudiants, ouvriers cadres et techniciens, privés d'emploi se sont battus et mobilisés pour empêcher le gouvernement de mettre son projet en œuvre.

Au mépris du débat démocratique, le gouvernement a usé de l'article 49.3 pour faire passer son projet qui a été promulgué sans avoir à aucun moment été voté.

Alors que le gouvernement prétend imposer au pas de charge les décrets de la loi, la CGT entend regrouper toutes ses forces pour faire obstacle à la mise en œuvre de la loi Travail et imposer son abrogation.

La destruction du Code du Travail et des conventions collectives ouvre la voie à la destruction du statut de la Fonction publique et à la remise en cause des services publics en favorisant le recours au privé.

L'abrogation de la réforme territoriale : une exigence qui se nourrit de toutes les luttes en cours dans nos collectivités locales

La marche forcée de la réforme territoriale se poursuit dans un contexte d'austérité budgétaire aggravée.

Transferts de compétences, mutualisations et externalisations de services, remise en cause des acquis des agents dans de très nombreuses collectivités.

La réforme territoriale continue d'être ce que nous avons dénoncé : une machine à broyer le service public.

Les cadres sont sommés par les exécutifs locaux et directions générales de mettre en œuvre dans leurs services et au sein de leurs équipes des mesures de destruction du service public.

Et quand ils résistent c'est avec les méthodes les plus brutales du management qu'ils sont mis en cause.

Quelques exemples : A Saint-Ouen, le maire compare la réorganisation des services à un « chamboule tout » ; à Nantes, en annonçant les mesures d'austérités budgétaires aux agents, le DGS déclare « Maintenant, la fête est finie » ; à Montreuil, le DGS, citant Churchill, ose comparer les cadres avec les signataires des accords de Munich...

Dans de nombreuses collectivités, agents et cadres agissent dans l'unité contre les privatisations, les transferts de compétences, les suppressions de service public, le maintien de leur statut.

Autant de combats particuliers qui nourrissent l'exigence générale d'abrogation de la réforme territoriale.

Rapport Laurent : Alerte sur le temps de travail

Alors que la CGT engage le combat pour les 32 heures et les créations d'emplois qui lui sont liés, le rapport Laurent vise à l'augmentation brutale du temps de travail des agents de la fonction publique

en imposant à tous le maximum de 1 607 heures – notamment en remettant en cause la garantie du maintien des régimes de temps de travail plus favorables arrachés par la lutte des personnels.

La pression managériale imposée aux cadres les contraint à des dépassements horaires réguliers. C'est pour combattre ces dérives que l'UGICT a lancé une campagne nationale sur le droit à la déconnexion.

Dans de nombreuses collectivités, face à l'offensive des élus locaux d'allonger la durée du temps de travail des agents - toutes catégories d'agents confondues- dans l'unité agents et cadres organisent la défense de leur temps de travail.

Le rapport Laurent constitue une offensive générale et tous azimuts sur le temps de travail des agents.

Avec sa fédération, l'UFICT des Services publics entend défendre le maintien des droits acquis des agents publics, refuser tout allongement de la durée du travail et aggravation de la flexibilité des horaires.

TOUS EN GRÈVE LE 15 SEPTEMBRE



J'adhère!

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @
Collectivité (nom et département) :



UFICT CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr
Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode!

